

instruments qui se révéleraient utiles dans l'enseignement». ⁽⁴³⁾ En conséquence, nous recommandons :

- 4) Que le gouvernement fédéral fasse la promotion à l'échelle nationale des initiatives portant sur l'instruction civique.
- 5) Que le Secrétariat d'État du Canada évalue les modèles connus de programmes d'instruction civique.
- 6) Que le Secrétariat d'État du Canada consulte le Conseil des ministres de l'Éducation à l'égard de l'application de tels modèles dans les programmes scolaires.
- 7) Que le Secrétariat d'État du Canada participe au développement d'une deuxième série d'initiatives sur les études canadiennes.

(43) William Kymlicka, *Recent Work in Citizenship Theory*, rapport rédigé pour Multiculturalism et Government of Canada, septembre 1992, p. 39.